



LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette gazette est entièrement consacrée au commerce d'épicerie qui, à moins d'un retour en vogue bien improbable du petit commerce, va bientôt disparaître. Lors de la démolition de l'épicerie Journeau Michel Petit avait récupéré un plein (gros !) carton de livres de compte et de factures et, il y a quelques années de cela, à la demande de notre historien local, une institutrice, Mme Marie-Agnès Bancel, avait accepté de dépouiller une petite partie de ces factures, ce qu'elle fit avec un rapport à la clé !

Après quelques années encore, j'ai tenu à la remercier en essayant de me faire l'interprète de son patient travail.

Avec Henri Rivière, nous avons tenté de montrer pour les nouveaux fertésiens ce qu'était cette épicerie Journeau et l'épicerie en général à La Ferté-Saint-Aubin dans la première moitié du vingtième siècle. Pour les anciens ce sera un rappel mais je compte sur eux pour compléter les manques !

M. Clergeau,
Président de l'Association

*Vers 1910
la famille Journeau
devant l'épicerie.
Sur le seuil, Henri
Journeau, sa femme
Suzanne et Elisabeth.
Assis sur le banc,
les parents d'Henri.*



* membre du « conseil de fabrique », chargé de gérer les affaires matérielles et financières de la paroisse.

** parente du général Marteau,

Henri JOURNEAU, personnalité fertésienne

Henri JOURNEAU fut une personnalité locale puisqu'il fut **trésorier** de la société des *Cadets de Sologne*, **secrétaire de la société de musique** de l'époque *La Solonaise*, **vice-président des Anciens Combattants** de 1914-1918, marguillier* de la paroisse Saint-Michel, **conseiller municipal, adjoint au maire** et préposé maire pendant un mois, nommé par les autorités d'occupation allemandes pendant l'exode de juin 1940).

Madame Marteau de Langle de Cary**, habitant alors au château des Boistards, termine ainsi son récit de l'exode de juin 1940 : « [...] Le maire a fui. M. JOURNEAU est maire préposé. Un conseil municipal temporaire s'établit. La vie d'occupation commence... »

Extrait de : *Le Républicain Orléanais* (fin juin 1940) :

Le 18 juin 1940 les troupes allemandes atteignent La Ferté ; les autorités civiles ayant quitté la commune Henri Journeau, M. Houry, cantonnier-chef, M. Bachou, garde-champêtre, une infirmière de la Croix-Rouge parlant allemand, monsieur Grappe et l'abbé Dupont furent acceptés comme représentants de la commune par les autorités d'occupation ; Henri Journeau consentit à être nommé maire et remplit ces fonction pendant un mois [...] La municipalité provisoire de M. Journeau [...] a travaillé modestement pendant un mois à ravitailler la population, à rétablir le commerce et à préparer le retour à la vie normale.

L'épicerie JOURNEAU

Le commerce d'épicerie

Les achats

Comme en témoigne l'épicerie démenagée et reconstituée dans les greniers du château de La Ferté-Saint-Aubin on y vendait de tout, des confitures « maison » faites par les JOURNEAU et vendues au détail, des graines à semer, des appâts empoisonnés (Le Corbicide), beaucoup de mercerie, de la vaisselle courante, du soufre, de l'essence, des lignes et des hameçons pour la pêche, des nez à veau en osier (probablement destinés à sevrer les

veaux), de la présure (pour faire du fromage blanc à partir du lait), etc.

A la demande de Michel Petit, Mme Bancel a étudié les factures de l'épicerie pour le premier semestre de l'année 1907 soit 217 factures pour 6 mois, certaines représentant plusieurs livraisons.

Ces factures pour 1907 montrent que le café, le sel (du sel gris, du sel blanc et du sel blanc lavé !) le poivre, le sucre cristallisé, le riz étaient achetés en gros et vendus au détail après ensachage par l'épicier comme en témoigne les nombreuses factures de pochettes en papier, diverses et personnalisées. Il n'y a pas beaucoup de conserves, seulement

champignons de Paris, petits pois et haricots verts.

On vend beaucoup de confiserie, de chocolat (120kg), de gaufrettes et biscuits divers.

L'électricité n'est pas installée à La Ferté-Saint-Aubin et l'épicerie JOURNEAU vend beaucoup de bougies, de combustibles liquides pour les lampes à pétrole et les lampes « Pigeon » ou similaires (pétrole, carburant « Oriflamme » et alcool à brûler). En 6 mois, 2 fûts de pétrole (390l), 100l d'alcool à brûler, 350l d'Oriflamme (carburant à lampe), 800 bougies ont été commandés.

Les fournisseurs

Les fournisseurs, sont dans leur majorité (26 sur 43) localisés à Orléans) Il s'agit à la fois d'industries (ex : la manufacture de faïence Chevallier et Frères ou la fabrique de biscuits Flament...), de commerces spécialisés (comme par exemple la poissonnerie Chaumette-Ballot qui approvisionne les mois d'hiver l'entreprise Journeau) et de grossistes qui fournissent des articles de toutes sortes (comme Rolland Volland pour l'épicerie ou Laignez pour la mercerie).

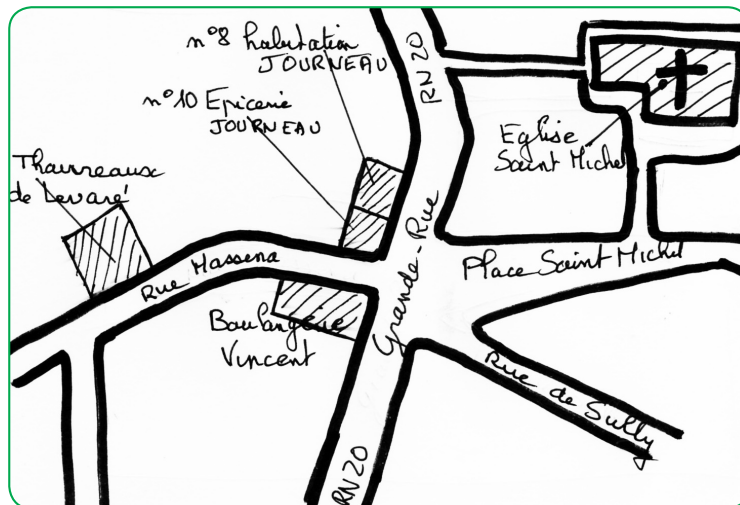
Nous pouvons regrouper 18 factures de fournisseurs plus éloignés et qui peuvent apparaître comme des clichés : le savon de Marseille, le rhum de Martinique, le chocolat raffiné de Paris et le roquefort. Au total les fournisseurs hors région orléanaise ne représentent qu'un montant de 218,5 francs soit 1/10 du montant total des factures dépouillées.

Enfin 12 factures ont été réglées par l'épicerie Journeau à des artisans et commerçants de

La Ferté-Saint-Aubin. Ces dépenses ont vraisemblablement été faites à titre personnel : il s'agit de la facture pour 2 alliances provenant de la bijouterie Tortrat (Place de la Halle), de celle de l'hôtel de L. Bothereau (Le Perron) pour 34 déjeuners et 27 dîners d'un montant de 244 francs et enfin de celle de l'imprimerie-librairie G. Ducreux pour 35 menus, 500 cartes de mariage et 510 enveloppes, avec impression. De même, l'abonnement annuel au Grand Journal (hebdomadaire, pour 8 francs) s'apparente davantage à une consommation personnelle qu'à une dépense pour l'épicerie.

Les livraisons

Beaucoup de livraisons des fournisseurs d'Orléans sont acheminées par deux transporteurs de La Ferté : Camille Thaureaux de Levaré (voiturier au 12,14 rue Masséna, donc tout près et qui utilise souvent un diable entre son hangar et l'épicerie) et Ville-damné.



L'ÉPICERIE, UNE AFFAIRE DE FAMILLE

- **Le 16 janvier 1882**, Armand JOURNEAU (1848-1922), fils de Charles JOURNEAU jardinier au château des Madères route de Jouy-le-Potier et de Marguerite JOURNEAU achète le fonds d'épicerie du 10 Grande-Rue à monsieur ROZIER.
- **8 août 1905** : Henri JOURNEAU

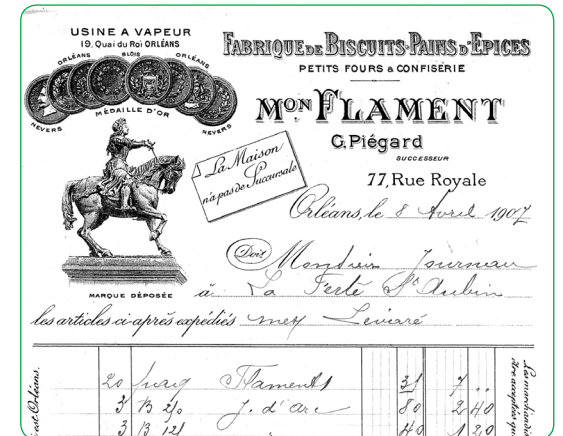
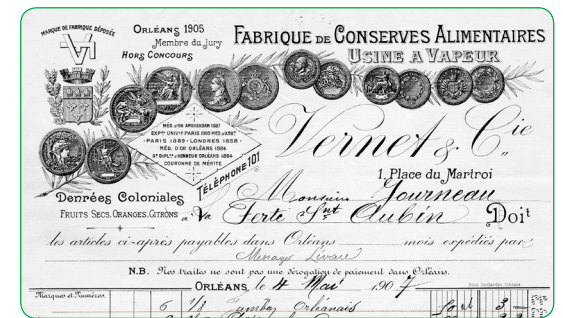
(né le 3 mars 1871) fils d'Armand et d'Angélique MALON, (fille du garde-chasse de Chartraine) succède à son père

- **le 4 janvier 1910**, les affaires marchant bien, Henri et sa femme Suzanne, née GILLET, d'Yvoy-le-Marron, rachètent la maison du n°8

- **le 24 juin 1914** Henri JOURNEAU rachète les murs de l'épicerie
- **1967** : après le décès d'Henri JOURNEAU en 1967, sa femme Suzanne et ses deux filles Marguerite (1906-1999) et Elisabeth (1908-2005) prennent la suite jusqu'en 1973, date du décès de Suzanne.

- **1973** : Suzanne JOURNEAU cède. Les deux filles, célibataires toutes deux, ferment l'épicerie qui depuis des années périlait et se retirent dans leur maison du n°8..
- **1987** : Le bâtiment du n°10 est racheté par la commune et le local de l'épicerie démoli pour

- aménager le carrefour des rues Général-Leclerc et Masséna.
- **1999** : décès de Marguerite JOURNEAU
- **25 juillet 2005** : décès d'Elisabeth JOURNEAU qui habitait toujours sa maison du n°10 rue Général-Leclerc.



Marguerite et Elisabeth JOURNEAU

Les épiceries vers 1950

A cette époque, le « *petit commerce* » (artisans et commerçants) se portait bien et faisait vivre de nombreuses familles. Selon Marcel Michou, on comptait notamment, avant 1940, 22 épiceries réparties dans les différents quartiers :

- 10 tout au long de la Grande Rue (maintenant rue Général-Leclerc)
- 2 Place de la Halle,
- 3 rue Masséna,
- 2 rue du Four Banal,
- 1 Boulevard Foch,
- 1 rue du Champ de Foire (maintenant rue Gabriel Beaumarié),
- 3 rue Basse

Beaucoup de ces épiceries continuaient leur activité après la guerre.

Comme au début du siècle chez Journeau, on y vendait de tout (ou presque !), c'est-à-dire tout ce dont les gens du quartier avaient besoin pour la vie courante : des conserves bien sûr,

des pommes de terre, du gros sel que l'on pesait à la demande, du café en grains que l'épicier (ou ses enfants !) faisait griller dans une machine que l'on tournait à la main, du vin « *à la chopine* »... Et encore, des crayons, des craies (carrées), des porte-plumes, des cahiers... Et encore, du fil à repriser, de la laine, des aiguilles à tricoter, des boutons que l'on pouvait acheter à l'unité (!), du tissu pour faire des vêtements... Et encore du pétrole pour les lampes, des mèches, du tabac « *gris* », des « *feuilles de cigarettes* », ... Les enfants venaient fréquemment chercher en urgence ce que les parents avaient oublié... (la boutique était ouverte à toute heure, tous les jours et souvent le dimanche) On faisait souvent crédit en attendant « *la paie* » car les gens n'étaient pas riches.

Certaines épiceries étaient des épiceries-buvettes où une petite

salle était réservée à la consommation de vin et d'alcool. Les ouvriers des petites entreprises locales, les bûcherons, les employés des fermes, venaient y clore leurs dures journées en buvant « *un canon* ».

D'autres épiceries, les épiceries-crémeries servaient en outre lait frais, crème et fromage

L'épicier se rendait au moins une fois par semaine à Orléans pour s'approvisionner chez des grossistes et ramener ce qui pouvait être utile aux clients du quartier. D'autres denrées, lourdes ou volumineuses (tonneaux de vin, de vinaigre, pommes de terre, caisses de bouteilles d'eau de Javel, sacs de gros sel...), étaient livrées à l'épicerie soit par camion (Courtat, Thureau de Levaré, Thibault) soit par chemin de fer puis, depuis la gare, par les transporteurs de La Ferté à l'aide d'une longue charrette tirée par un fort cheval.



L'épicerie-buvette Roux de la rue Basse décorée pour un comice agricole

Le dossier JOURNEAU est consultable au fonds local de la bibliothèque